

Le taux hebdomadaire des cotisations d'assurance-chômage des employés passera en 1980 de \$1.35 à \$1.60 par \$100 de gains assurables. Le taux de cotisation des employeurs sera porté de 1.89 à \$2.24.

Les hurlements des députés de l'opposition d'alors fut assourdissant. Ils dirent qu'il s'agissait là d'une mesure témoignant d'un manque de conscience manifeste. Ils ont dit aussi qu'il était injuste d'essayer de hausser les cotisations des employeurs et des employés pour faire face aux coûts élevés du chômage.

Que contient donc le budget de cette année. A la page 17 le ministre des Finances dit ceci:

J'annonce, au nom de mon collègue le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qu'à compter du 1^{er} janvier 1981 le taux hebdomadaire de cotisation à l'assurance-chômage passera à \$1.80 pour \$100 de gains cotisables. Le taux de cotisation des employeurs sera porté à \$2.52.

C'est 20c. de plus que ce que nous avions proposé. Le taux de contribution de l'employeur sera haussé à \$2.52, nous suggérons \$2.24. Donc, encore 28c. de plus. Ces très fortes hausses dans les deux catégories dépasseront le milliard de dollars cette année. Cet argent sera soutiré des employeurs et des employés par le gouvernement qui, l'an dernier, s'élevait contre cette pratique et pleurait à chaudes larmes sur le parquet des Communes. Les deux budgets comportent des détails qui se ressemblent, mais le ministre est beaucoup plus déraisonnable que moi quand il s'agit d'augmenter les revenus.

D'autres députés de ce côté-ci traiteront de sujets comme la recherche et le développement, démontrant jusqu'à quel point on a passé cela sous silence, du moins nous semble-t-il, et comment on a élargi l'enveloppe de développement économique. On nous dit que cette enveloppe est censée inclure un fonds de développement de l'Ouest de quatre milliards de dollars. Si tel est le cas, je suppose qu'elle sera élargie. Je me demande bien ce qu'on augmentera dans l'enveloppe de développement économique si elle doit pourvoir quatre milliards de plus pour l'Ouest.

Voici une suggestion pour les députés d'en face. Au lieu de créer ce fonds de quatre milliards pour l'Ouest, comme on l'appelle, pourquoi ne pas laisser les gens de l'Ouest s'occuper de leur propre développement en les traitant justement et équitablement au sujet de leur pétrole et de leur gaz? Le gouvernement fédéral a certaines responsabilités dans l'Ouest, tout comme il en a dans l'Est et au centre du pays. Il a la responsabilité de leur donner un bon système de transport, un bon système de ports et un bon système d'expédition des céréales, toutes des choses auxquelles nous sommes en droit de nous attendre partout au Canada. Point n'est besoin d'une déclaration spéciale pour annoncer un fonds de quatre milliards. C'est de l'argent restitué.

● (1640)

Ils pénalisent l'Ouest. Ils le traitent avec désinvolture, en prenant le contrôle de l'industrie pétrolière du pétrole et du gaz. Ils lui enlèvent un grand nombre de ses droits de propriété. Puis, ils lui disent: «Messieurs, nous allons vous verser \$4 milliards pour développer votre région, et nous allons les dépenser en votre nom.» Mais les Canadiens de l'Ouest voudraient précisément avoir ces \$4 milliards pour les dépenser comme il leur plaît. Que le gouvernement fédéral dépense son argent à lui, qu'il a obtenu légitimement dans son domaine de compétence. Mais ne pensez pas que les gens de l'Ouest vont le remercier de ces \$4 milliards alloués au développement de leur région, n'y comptez pas.

Le budget—M. Crosbie

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Le gouvernement devrait laisser ces \$4 milliards entre les mains de l'ouest, inclus dans son régime de pétrole, de gaz et d'énergie. Le moins qu'il puisse faire pour l'Ouest est de le laisser se développer à son gré, au lieu de lui soutirer des milliards et de ne lui en restituer qu'un petit peu. C'est d'ailleurs ce qui se passe aussi à Terre-Neuve.

On imagine le ministre de la Justice qui menaçait le premier ministre de Terre-Neuve ici même la semaine dernière! Où allons-nous quand le gouvernement du Canada, gros de 60 milliards de dollars, affirme que le premier ministre d'une de nos provinces ne peut pas dire ce qu'il pense des questions constitutionnelles sans avoir à en souffrir. Le gouvernement canadien actuel ne va pas l'aider s'il ne fait pas ce qui lui est demandé. Il n'obtiendra rien pour l'aider dans son projet du bas Churchill s'il ne surveille pas ses paroles.

Pourquoi donc nos honorables vis-à-vis ne veulent-ils pas accepter que les provinces côtières soient les propriétaires des gisements minéraux au large de leurs côtes? Pourquoi donc? Parce que le gouvernement veut nous voir là-bas faire des pirouettes de chiens savants et attendre nos récompenses de la même façon qu'il demande à l'Ouest de tendre la patte pour recevoir quatre milliards en vue d'une caisse de développement de l'Ouest.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Nous ne venons pas à Ottawa quémander une aumône du gouvernement ou de quiconque, nous de Terre-Neuve ou d'ailleurs dans les provinces Maritimes! Nous allons dire ce que nous pensons. Nous sommes des citoyens canadiens à part entière. Nous sommes ici depuis 31 ans et nous allons dire ce que nous voulons et allons faire fi des menaces et des intimidations du premier ministre (M. Trudeau), du ministre des Finances (M. MacEachen) et du ministre de la Justice (M. Chrétien). Ils ne vont pas stopper notre gouvernement, vous pouvez en être sûr!

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: C'est à la page 15 que l'on voit à quel point le ministre est satisfait de l'impôt sur les gains en capital. Il va publier prochainement un document de travail à ce sujet.

Ce document révèle que l'imposition des gains en capital est avantageuse pour les contribuables.

Comment cela? Ne vont-ils payer aucun impôt? Le ministre va-t-il indexer l'impôt sur les gains en capital? En toute justice, s'il indexe l'impôt sur le revenu des particuliers comme il le devrait, il n'y a pas de raison pour ne pas indexer également l'impôt sur les gains en capital. Autrement, il imposerait un fardeau aux familles du pauvre agriculteur qui décède. Il leur impose un fardeau par tous les éléments inflationnistes de son prétendu impôt sur les gains en capital. Le ministre se moque des répercussions qu'a l'inflation sur les gains en capital. Il dit que cet impôt est avantageux pour les contribuables. Il a ajouté, et je cite:

De plus, parmi les 21 pays de l'OCDE étudiés, c'est le Canada qui impose le moins lourdement les successions et la fortune. Le document fait aussi remarquer que, si le système n'est pas parfait, l'imposition des gains en capital représente néanmoins une source appréciable de recettes pour le gouvernement, a des implications importantes pour la structure fiscale et est essentielle à l'équité du régime fiscal.

Je me demande ce que penseront les agriculteurs de sa position à l'égard des gains en capital, et ce que va penser le monde des affaires. Une grande partie de leurs bénéfices sont